



PREFET DE L'AIN



CONTRAT DE VILLE

COMMUNE DE FERNEY VOLTAIRE



Sommaire

Préambule.....	3
Présentation du Pays de Gex.....	4
Présentation de la Communauté de communes du Pays de Gex.....	8
Présentation de la Commune de Ferney-Voltaire	10
Présentation du quartier Levant-Tattes	11
I- Description du site et périmètre d'étude	11
II- Définition du quartier vécu	13
Pilier cohésion sociale	14
I- Diagnostic territorial participatif.....	14
II- Orientations stratégiques	17
A) Favoriser la réussite éducative	17
B) Accès et prévention santé.....	20
C) Favoriser le lien social.....	22
Pilier développement de l'activité économique et emploi.....	24
I- Diagnostic territorial participatif.....	24
II- Orientations stratégiques	25
A) Améliorer l'accès à l'emploi.....	25
B) Renforcer l'accès à la formation.....	27
C) Développer l'insertion professionnelle des personnes les moins qualifiées	29
Pilier cadre de vie et renouvellement urbain.....	30
I- Diagnostic territorial participatif.....	31
II- Orientations stratégiques	33
A) Améliorer le cadre de vie – habitat.....	33
B) Prévention et tranquillité publique.....	35
Gouvernance	36
I- Modalités de pilotage du contrat de ville	36
II- Participation citoyenne	39
A) Constitution du conseil citoyen	39
B) Modalités d'association des habitants	39
Annexes	41
I- Modalités de participation	42
A) Engagement de la Région Rhône-Alpes.....	42
B) Engagement de la Caisse des dépôts et consignation	44
II- Composition des groupes de travail thématiques	45

Préambule

Le présent contrat constitue le nouveau cadre contractuel en faveur des quartiers prioritaires et de la réduction des inégalités sociales et territoriales.

La politique de la ville vise à réduire les écarts de développement entre les quartiers défavorisés et leurs unités urbaines et à améliorer les conditions de vie de leurs habitants dans une perspective de restauration de l'égalité entre les territoires.

La loi du 21 février 2014 de programmation pour la ville et la cohésion urbaine a renouvelé le cadre de la politique de la ville. La réforme de la politique de la ville conduit, sur la base d'une géographie prioritaire resserrée et unique, à la mise en œuvre de contrats de ville en remplacement de zonages et dispositifs préexistants (CUCS, ZUS, ZRU, ZFU...).

L'identification des nouveaux quartiers prioritaires se base sur le critère unique de la pauvreté, c'est-à-dire la concentration des populations ayant des ressources inférieures à 60 % du revenu médian de référence. Localement, ce critère national sera pondéré par le revenu fiscal médian de chaque agglomération. Cela afin d'identifier précisément les zones urbaines qui décrochent au sein d'un territoire donné.

Alliant les dimensions économique, sociale et urbaine, le contrat de ville, d'une durée de 6 ans (2014-2020), définit les engagements pris par l'État et ses établissements publics, l'intercommunalité, les communes, le département et la région, ainsi que les autres acteurs institutionnels (organismes de protection sociale, acteurs du logement, acteurs économiques, notamment les chambres consulaires), au bénéfice de ces quartiers.

Ces engagements portant à la fois sur la mobilisation du droit commun renforcé et des crédits spécifiques de l'État, des collectivités territoriales et des partenaires institutionnels.

À ce titre, une convention nationale a été conclue avec chaque ministère pour formaliser l'engagement des services de l'État dans la politique de la ville.

La présente convention témoigne d'un travail partenarial conduit par l'État, la commune de Ferney-Voltaire et la communauté de communes du Pays de Gex, associant les autres collectivités et institutions, les bailleurs sociaux, les associations locales et les habitants.

Le contrat de ville a ainsi été élaboré sur la base du projet territorial, issu d'un diagnostic participatif, associant les habitants, les associations et les institutions. Il repose sur trois piliers fondamentaux qui sont la cohésion sociale, le cadre de vie et le renouvellement urbain, le développement de l'activité économique et l'emploi. Ils doivent prendre en compte des axes transversaux : la jeunesse, l'égalité femmes-hommes, la lutte contre les discriminations, et l'éducation à la citoyenneté et aux valeurs de la République.

Par ailleurs, le conseil citoyen, instance de concertation imposée par la loi de février 2014, va être mis en place et associé à la co-construction du projet. Le conseil citoyen fait des habitants et des acteurs du quartier, des partenaires à part entière.

Le présent contrat constitue le document cadre de l'engagement des partenaires en direction du quartier prioritaire « Levant-Tattes ». Plusieurs annexes viendront s'ajouter à ce document :

- Une annexe financière
- Les engagements des bailleurs sociaux en contrepartie de l'exonération de TFPB (taxe foncière sur les propriétés bâties)

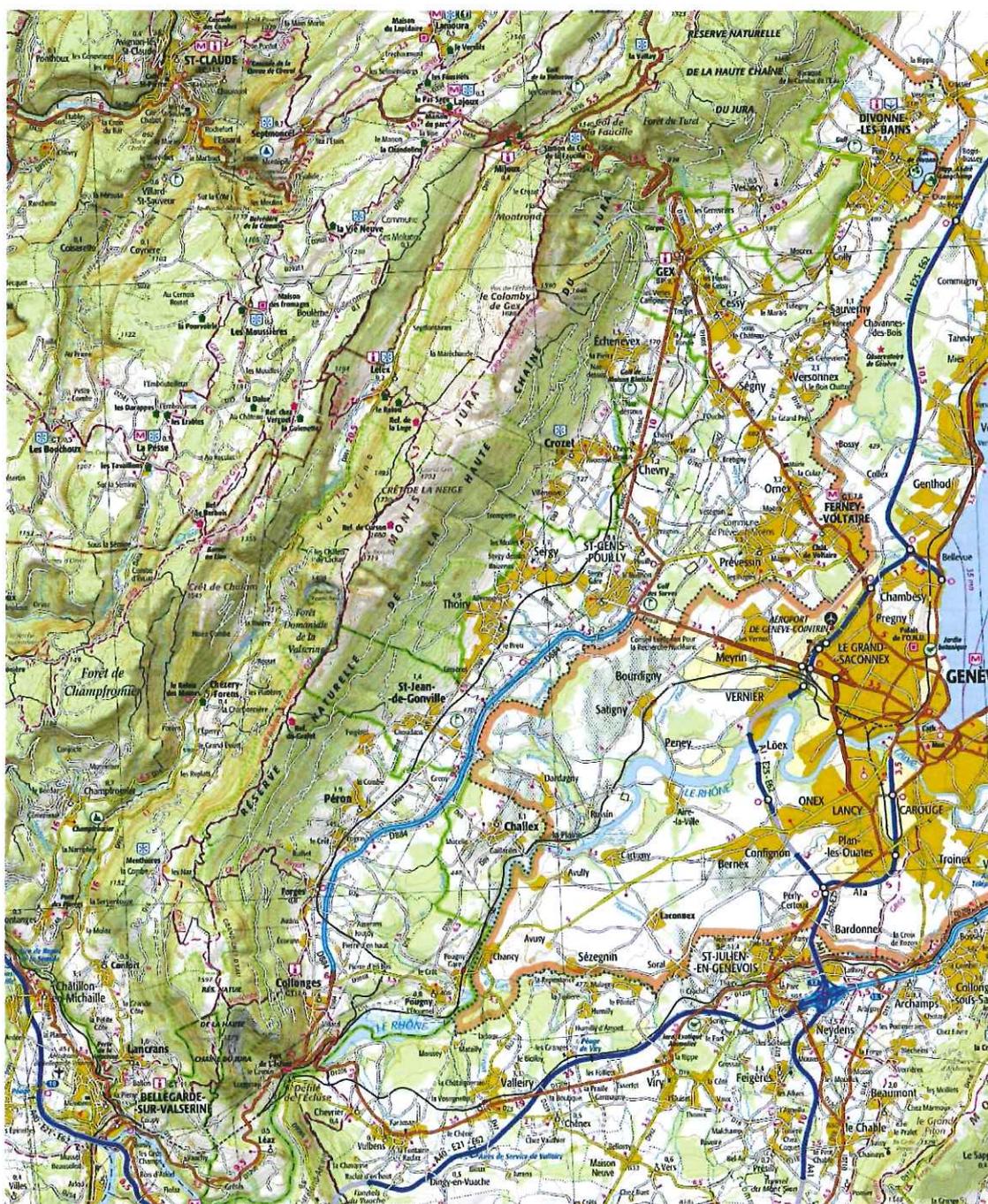
Les plans d'actions présentés correspondent aux actions identifiées lors de l'élaboration du contrat. Ils seront complétés au fur et à mesure des programmations annuelles.

Présentation du Pays de Gex

Un relief contraignant scindant le territoire en deux entités distinctes

Situé à la pointe nord-est du département de l'Ain, le Pays de Gex est un territoire de 44 000 hectares qui s'étend sur plus de 40 km selon une direction quasi nord-sud de part et d'autre d'un plissement du Haut-Jura (altitude maximale au Crêt de la neige, 1718 m) franchissable essentiellement par le col de la Faucille (1320 m).

La partie Ouest du territoire, le secteur de la vallée de La Valserine, rassemble trois communes de montagne de 600 à 1300 m d'altitude environ, tandis que le versant Est offre une situation de piémont avant de rejoindre en pente douce le lac Léman.



Une forte attractivité

Ce territoire bénéficie d'une attractivité particulièrement forte, tant par la qualité de ses paysages et espaces naturels remarquables (nombreuses ZNIEFF et zones Natura 2000), que son dynamisme économique : la présence du CERN en est un exemple. Ce dernier compte 2 500 fonctionnaires internes et accueille environ 10 000 visiteurs et chercheurs par an.

Cette attractivité est également liée à la proximité de la Suisse et notamment de Genève. On observe une forte demande de main d'œuvre qualifiée dans le pôle genevois, de même qu'une augmentation du nombre de travailleurs suisses résidant sur le Pays de Gex. Il s'en suit un besoin de renforcement de l'offre commerciale et de services dans le sens d'une diversification et d'une qualité accrue.

Ce contexte géographique entraîne des situations de tension, particulièrement en matière d'habitat, un 2nd PLH est ainsi en œuvre pour la période 2011 – 2016, comportant les orientations suivantes :

- Mieux maîtriser le volume de production de logements
- Mieux maîtriser l'offre de logements : d'une part, mieux répondre aux besoins de la population, et d'autre part, à leur répartition géographique
- Lutter contre l'étalement urbain: mieux maîtriser la consommation foncière
- Affirmer une stratégie foncière pour le développement d'une offre abordable : une mise en œuvre impérative pour faciliter l'aboutissement des objectifs qui découleront de l'élaboration de ce PLH
- Permettre les sorties du parc locatif social : favoriser les parcours résidentiels et la sortie des locataires qui souhaitent accéder à un autre type d'habitat, afin de faciliter l'accès au parc de logements aidés.
- Évaluer plus finement les besoins en terme d'hébergement temporaire, d'insertion, d'urgence
- Évaluer plus finement les besoins en termes de logement des travailleurs saisonniers sur la Valserine
- Intégrer les éléments relatifs au développement durable à l'ensemble des actions

Ce territoire connaît un taux de croissance démographique important (compris entre 3 et 4%). De plus, il doit faire face à des disparités en matière d'activités et d'emplois du fait de la proximité immédiate du territoire helvétique, offrant des conditions plus favorables et plus concurrentielles.

Par ailleurs, le Pays de Gex est englobé dans une réflexion PACA Genève/St-Genis/Gex (Périmètre d'Aménagement coordonné d'Agglomération) qui est une déclinaison territoriale et opérationnelle du projet d'agglomération transfrontalière du « Grand Genève ». Cette réflexion est prise en compte dans l'ensemble des documents supra communaux réglementaires d'urbanisme français des territoires frontaliers.

Le Cercle de l'innovation d'une superficie de 35 km², réunit les grands atouts économiques de la métropole (l'aéroport et ses équipements internationaux, le CERN, les organisations internationales de Genève, la Zone Industrielle Meyrin Satigny...) et de nouvelles polarités (Porte de France, PSD Ferney Grand Saconnex...). Le Cercle de l'innovation propose une stratégie économique et une stratégie spatiale avec des polarités reliées par une ligne de bus structurante, puis à terme par un tramway périphérique.

Grandes disparités sur le territoire

A) L'emploi

Malgré l'attractivité économique de la Suisse, le chômage se caractérise par une forte hausse de 44 % du nombre de demandeurs d'emplois entre 2010 et 2014 dont une augmentation de 7,4% sur 1 an avec 5 681 demandeurs d'emplois fin de mois au 30 juin 2014 pour l'ensemble du territoire (source « Dire de l'État »).

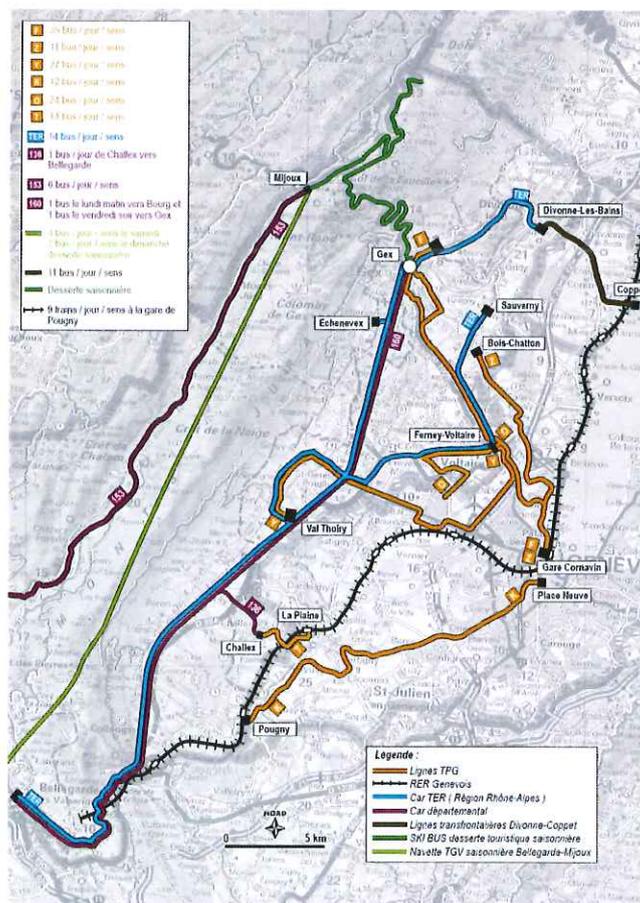
Il existe cependant des secteurs dits « en tension » sur le Pays de Gex, pour lesquels les employeurs côté français ont des difficultés de recrutement, mais surtout de turn-over.

Le Pays de Gex est le territoire de l'Ain qui compte le moins de structure d'insertion par l'activité économique (SIAE). Il manque ainsi un pan des acteurs de l'emploi et notamment de la formation professionnelle.

B) La mobilité

Le Pays de Gex est un territoire isolé dont l'offre de transports en commun est principalement tournée vers le transfrontalier ce qui avantage une population plus aisée alors que les transports internes au territoire desservant les zones d'emploi côté français sont moins développés, le réseau intercommunal est insuffisant. Il y a ainsi peu de fréquences et peu de communes desservies par les réseaux départementaux et régionaux (TER).

C'est un territoire tourné vers la Suisse, à l'habitat dispersé, ce qui est une réelle limite à l'embauche des candidatures à faible niveau de qualification et ne disposant pas de permis de conduire ou faiblement motorisé.



C) La santé

Face au risque de « désertification » médicale du Pays de Gex, il est important de pérenniser et d'augmenter l'offre médicale de proximité. L'éloignement des centres hospitaliers, les plus proches étant Saint-Julien-en-Genevois et Annecy, soulève le problème du temps d'arrivée des secours, en l'absence de SMUR (Service Mobile d'Urgence et de Réanimation) sur le territoire.

La réforme de l'assurance maladie des travailleurs frontaliers pourrait accentuer la tension en matière d'offre de soins de proximité, surtout que les partenariats en termes de santé sont très limités avec la Suisse, du fait d'une différence de législation au regard de la maladie et de l'invalidité.

Il est constaté que les nouveaux arrivants rencontrent des difficultés à trouver un médecin généraliste traitant référent. Il n'y a, par ailleurs, qu'un seul CPEF (Centre de planification et d'éducation familiale), à Ornex, pour tout le Pays de Gex.

La toxicomanie est un enjeu important identifié, le Pays de Gex dispose de structures comme l'antenne du centre de soin, d'accueil et de prévention des addictions (CSAPA) Saliba, ainsi qu'un centre de distribution de méthadone, mais aussi de « Programme d'échange de seringues » du département de l'Ain.

En matière de prévention des conduites addictives, l'association DIRE « Dépendance, Information, Réflexion, Écoute » est la personne ressource à l'échelon local, cette association est soutenue par la CCPG.

En septembre 2014, a été créée la plateforme départementale sport-santé par l'État (la DDSC et l'ARS de l'Ain). Cette nouvelle structure a pour objectif de favoriser la pratique d'une activité physique régulière des personnes atteintes de maladies chroniques ou en situation de handicap. Les personnes en situation de précarité, la population vieillissante sont aussi visées par ce dispositif ainsi que les personnes dépendantes.

L'élaboration d'un contrat local de santé à l'échelle de la Communauté de communes du Pays de Gex est en cours, pilotée par l'ARS, en lien avec les collectivités territoriales, la DDSC et les autres partenaires institutionnels.

Le contrat local de santé a deux milieux d'application privilégiés, les zones rurales isolées et les quartiers urbains en difficulté et deux objectifs prioritaires pour ces territoires :

- Mettre en œuvre des solutions pour une offre de santé de proximité.
- Réduire les inégalités sociales et territoriales de santé

Le contrat local de santé aura vocation à constituer le volet santé du contrat de ville. Ces deux contrats se déclinent sur des échelles différentes, il y aura donc besoin de faire un diagnostic plus fin lors du travail thématique sur la santé dans le contrat de ville.

La démarche locale est engagée, la signature prévisionnelle du contrat local de santé est fixée en janvier 2016.

Présentation de la Communauté de communes du Pays de Gex

La Communauté de communes du Pays de Gex (CCPG) compte 27 communes, 80 155 habitants (données INSEE 2011) pour environ 40 606 logements (données INSEE 2011).

Compétences de la Communauté de communes du Pays de Gex

Bien que la CCPG n'ait pas pris la compétence politique de la ville, le législateur donne un rôle renforcé aux EPCI dans le partenariat autour des contrats de ville. Elle est signataire de ce contrat de ville.

En effet, de par ses compétences, la CCPG est un partenaire naturel de la démarche, au titre notamment :

- De l'emploi et du développement économique :
 - La CCPG dispose d'un service emploi, chargé de l'accompagnement des personnes en recherche d'emploi dans leurs démarches professionnelles et de la prospection d'emplois auprès des employeurs du bassin. Le service emploi travaille en lien avec le service public de l'emploi, le pôle emploi, la mission locale et le CAP emploi.
 - Chaque année une opération « jobs d'été », pour les 16-26 ans, est menée et ce depuis plus de 10 ans. En 2014, le bilan est de 813 visiteurs de toute l'agglomération et 750 postes diffusés tous secteurs d'activités confondus.
 - La CCPG porte également la politique de développement économique du territoire et gère deux zones d'activités économiques : le Technoparc à Saint-Genis-Pouilly et le site de Collonges.
- De l'habitat, notamment par le biais du Programme local de l'habitat (PLH), qui accompagne la production de logements abordables sur le territoire du Pays de Gex et notamment la création de logements sociaux.
- Des affaires sociales avec le soutien aux personnes handicapées, aux personnes âgées et à la petite enfance, le Pays de Gex compte ainsi 11 crèches représentant 381 places.
- De la santé, et plus particulièrement par l'élaboration et le suivi du Contrat local de santé
- Par le pilotage du Contrat local sur la stratégie territoriale de sécurité et de prévention de la délinquance (anciennement CISPD)

Le Contrat Local sur la Stratégie Territoriale de Sécurité et de Prévention de la Délinquance

Un contrat local sur la stratégie territoriale de sécurité et de prévention de la délinquance à l'échelle de la Communauté de communes du Pays de Gex est en cours de validation. Il a vocation à s'inscrire dans le volet sécurité du contrat de ville.

Les actions à mettre en œuvre sont définies dans cette stratégie locale pour une période de 3 ans (2014-2017). Le contrat local permet ainsi une approche multi-partenariale de la délinquance sur le territoire du Pays de Gex en impliquant les acteurs de la sécurité, de la justice et de la prévention.

En cohérence avec les orientations du Plan Départemental de Prévention de la Délinquance de l'Ain, la stratégie territoriale de sécurité et de prévention de la délinquance fixe trois programmes d'actions :

- à l'intention des jeunes exposés à la délinquance. Afin d'éviter le premier passage à l'acte délinquant et prévenir la récurrence des jeunes.
- pour améliorer la prévention des violences faites aux femmes, des violences intrafamiliales, et l'aide aux victimes.
- pour améliorer la tranquillité publique, en renforçant la présence humaine et en développant l'équipement vidéo-protection.

La démarche locale est engagée, la signature prévisionnelle est fixée à l'été 2015.

Présentation de la Commune de Ferney-Voltaire

La situation de la commune

Mitoyenne des communes de Prévessin-Moëns et d'Ornex du côté Français et des communes de Meyrin, Bellevue et de Collex-Bossy côté Suisse, la commune de Ferney-Voltaire se situe à la frontière, aux « portes » de Genève.

Ferney-Voltaire a été marquée par une très forte croissance démographique depuis 40 ans due en particulier au développement économique de Genève. La ville comptait ainsi 2 984 habitants en 1968, les 7 000 habitants ont été atteints en 1999 (source Insee RP1968 à 1999 dénombremments).

La population communale est de 8 452 habitants, 52% de la population en 2011 sont des femmes (source Insee 2011).

En termes de tranches d'âges, la commune compte 19.1% de personnes de – de 14 ans, 45.4% de personnes entre 30 à 59 ans et 16.9% de plus de 60 ans.

Près de la moitié des habitants (47.9%) n'habitait pas la commune cinq ans auparavant soit 4049 personnes alors que la commune n'a gagné que 791 habitants de 2006 à 2011, chiffre qui révèle un fort taux de rotation de la population de Ferney-Voltaire (source Insee 2011).

L'attractivité de la commune

En 2011, les actifs de la commune s'élèvent à 4 605 dont 3 980 ont un emploi (source Insee 2011) soit un taux d'emploi de 68.2% des 15 à 64 ans.

Sur les 3 320 emplois présents à Ferney-Voltaire, principalement dans les services et le commerce, plus de sept actifs sur dix ne travaillent pas dans la commune : 58.9% de la population travaillent en Suisse (source Insee 2011).

La commune offre deux zones d'activités principales : Bois Candide, quasi exclusivement tournée vers le commerce autour du Leclerc, et la Poterie.

La commune de Ferney-Voltaire dépend du bassin de vie franco-valdo-genevois en forte expansion et pour lequel la poursuite d'un développement démographique important est prévue pour les prochaines années.

Dans cette perspective, de nombreux besoins en matière de logements et d'équipements sont apparus et Ferney-Voltaire constitue un territoire très attractif.

Présentation du quartier Levant-Tattes

I-Description du site et périmètre d'étude

Le périmètre prioritaire regroupe 1270 habitants et inclut deux secteurs, Levant et Tattes.

Le quartier des Tattes compte 870 habitants dont 48% d'enfants ce qui représente 11% de la population de Ferney-Voltaire (source « dire de l'État »).
Il compte 290 logements appartenant à Dynacité, répartis sur 12 immeubles construits entre 1967 et 1974.

L'occupation de plus d'un locataire sur deux (58,2%) est ancienne et à plus de dix ans. Le taux de rotation est très faible sur ces résidences (2,58%) et la vacance est inférieure à un demi-point.

Il y a 5 logements communaux dans l'école.

Les Tattes font actuellement l'objet d'une lourde rénovation en site occupé.

Le secteur Levant se compose de 144 logements et d'environ 400 habitants, la moitié étant issue du secteur Levant / Versoix et appartient également à Dynacité.

Ce secteur fait l'objet d'une opération de construction-déconstruction : les 144 logements seront démolis et laissent place à 290 logements diversifiés, 200 logements sociaux et 90 en accession.

Les 59 logements du chemin de Collex datent de 1978, ils jouxtent le Levant.

A) Profil des ménages

Les locataires de moins de 30 ans sont très faiblement représentés (3%), la majorité des baux (78%) étant pourvu par des locataires de 30 ans à 65 ans.

Tattes

La composition familiale montre la forte présence d'enfants sur ce secteur, 61% des ménages ont des enfants et 18% de ces ménages ont plus de 3 enfants.

Il y a une proportion importante de personnes isolées (27%) auquel on doit rajouter les 17% de familles monoparentales.

Près d'un titulaire de bail sur deux a un emploi stable (49%), les locataires retraités représentent 20% de l'ensemble.

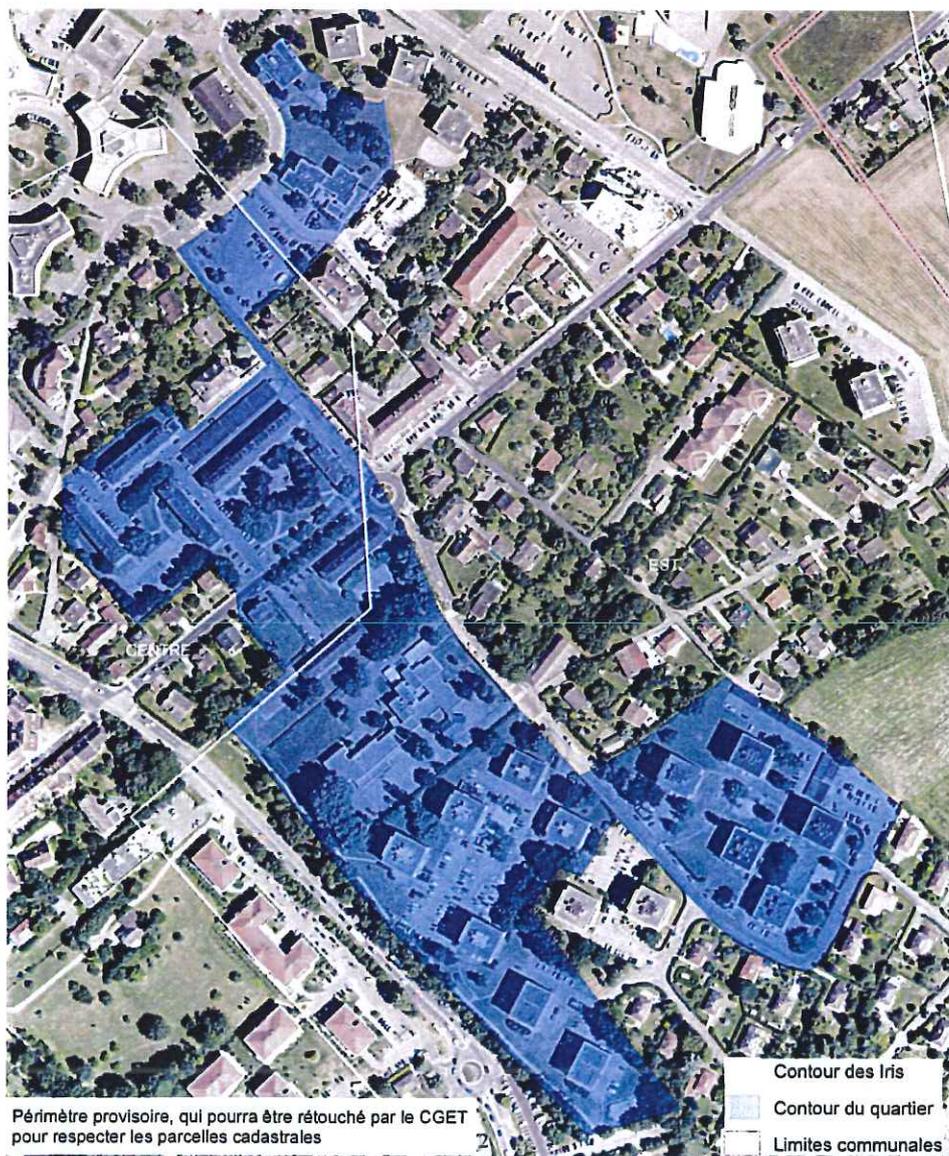
Levant

Un tiers des ménages ont récemment emménagé sur ce secteur ces cinq dernières années.

La majorité des ménages ont des enfants (48%), dont 29% sont des familles monoparentales. Il y a une proportion importante de personnes isolées (39%).

B) Plan de situation du quartier

Un quartier à proximité des principaux équipements et services publics de la commune.



Les adresses suivantes font partie du périmètre :

Avenue des Alpes : n° 18 à 26 pairs

Avenue des Alpes : n° 5, 7, 9, 11, 13, 19, 21

Rue de Versoix : n° 58 à 64 pairs

Rue de Versoix : n° 53 à 63 impairs

Chemin du Levant : n° 1, 3, 5, 7

Chemin de Collex : n° 46, 48, 50

À cela s'ajoute les cinq logements communaux situés dans l'école Florian et le nouvel immeuble Dynacité, rue de Versoix, en cours de construction qui sera livré en novembre 2015.

Ce périmètre inclut notamment le groupe scolaire Florian et le centre de loisirs municipal du même nom.

II-Définition du quartier vécu



Le quartier vécu correspond aux usages des habitants et aux lieux qu'ils fréquentent.

La liste suivante n'est pas exhaustive, elle est susceptible d'évoluer sur la durée du contrat, les principaux équipements et associations situés dans un périmètre proche du quartier, pouvant bénéficier des financements spécifiques au titre du quartier vécu :

Établissements et services scolaires :

1. Collège international
2. Lycée international
3. École privée Saint-Vincent
4. Centres de loisirs Florian et Jean Calas

Bâtiments et équipements publics :

1. Mairie
2. Salle polyvalente du Levant

Structures socio-culturelles :

1. Réseau 11-17
2. MLAJ (Mission Locale Action Jeunes)

Structures culturelles :

1. Théâtre Le Châtelard
2. Théâtre Micromégas
3. Comédie de Ferney
4. Conservatoire de musique et de danse

Structures sportives :

1. Centre nautique
2. Salle de sports de combats
3. Complexe sportif avec un gymnase et une salle d'arts martiaux
4. City-stade
5. Terrain de rugby
6. Terrain de football
7. Courts de tennis

Associations :

1. Ni Putes Ni Soumises
2. Centre du bénévolat
3. CIMADE
4. Le club des aînés (dans le périmètre)
5. Jardins familiaux
6. AGITH

Structure commerciale :

1. Centre commercial du Levant

Services médicaux et sociaux :

1. Pharmacie du Levant
2. Centre de soins infirmiers ADMR
3. Point d'Accueil Solidarité
4. Cabinet médical des Sablons
5. CMP adulte (Levant)
6. CMP enfants (Maison Saint Pierre)
7. ADAPA
8. CPEF Centre de Planification et d'Education Familiale
9. Cité Administrative Simone Veil (Saint-Genis-Pouilly): Maison Départementale de la Solidarité, Pôle Emploi, CAF, CARSAT, CPAM

Pilier cohésion sociale

I-Diagnostic territorial participatif

A)La réussite éducative

Le territoire communal compte 2 écoles maternelles et 2 écoles élémentaires. L'école Florian, située dans le périmètre du quartier prioritaire, scolarise 268 élèves.

Le taux d'élèves issus de catégories socio-professionnelles défavorisées de l'école élémentaire Florian approche les 42% et cette école bénéficie actuellement d'une allocation particulière de moyens au même titre que les écoles relevant de l'école prioritaire.

Les élèves bénéficient d'une CHAM (Classe à Horaires Aménagés de Musique) en fin de cursus (CM2).

La scolarité des élèves se poursuit :

- Au collège international de Ferney-Voltaire, situé à proximité du quartier. La population scolaire se caractérise par un faible taux d'élèves issus de CSP défavorisées, un taux de retard en 6ème très faible et des élèves en avance très supérieur à la moyenne départementale (source « Dire de l'État »).
- Au lycée international de Ferney-Voltaire qui scolarise 1 530 élèves avec une proportion d'élèves issus de CSP favorisées plus importante que la moyenne académique (source « Dire de l'État »).

La crèche « la farandole » se situe à proximité du quartier.

Ferney-Voltaire ne dispose pas de Projet Éducatif Local (PEL) ni de Projet Éducatif Territorial (PEDT) en lien avec la réforme des rythmes éducatifs.

La commune bénéficie de deux centres de loisirs municipaux et d'un accueil jeunes (réseau 11-17 ans), géré par l'ADSEA, pour 50 jeunes. L'aide aux devoirs des élèves en élémentaires est proposée par l'association Atout-Tattes.

Il y a une absence de politique éducative partagée entre les acteurs du territoire, en effet il n'existe pas de continuité dans le suivi des enfants bénéficiant des aides au devoir mis en place en primaire et à l'entrée au collège.

Le Collège, à la rentrée 2016, passe au tout numérique, le lien existant avec l'école va disparaître pour certains parents qui n'ont pas accès à internet ou de connaissance informatique.

Il existe une autre fracture numérique avec l'absence d'ordinateurs en accès libre dans la commune permettant aux élèves de travailler en dehors de l'école.

B)La culture

Ferney-Voltaire bénéficie d'une forte présence de l'animation culturelle avec entre autres depuis 2002 la Fête à Voltaire qui est une manifestation de rue, à vocation festive et culturelle, dédiée à l'œuvre du célèbre philosophe. Sa fréquentation moyenne annuelle est estimée entre 4 000 et 8 000 spectateurs.

La ville accueille deux compagnies de théâtre et une compagnie dédiée à la marionnette (trois lieux de diffusion culturelle : Théâtre Le Châtelard, Théâtre Micromégas, la Comédie de Ferney).

Le conservatoire de musique et de danse, la bibliothèque associative sont des lieux forts de la commune.

Concernant l'intervention de la DRAC :

La convention bilatérale signée entre le ministère de la ville et celui de la Culture et de la communication, a pleinement identifié l'art et la culture, la place des œuvres et des artistes du patrimoine ou de la création contemporaine, comme vecteur de développement de soi et de cohésion sociale. Elle poursuit trois objectifs stratégiques :

- Faciliter l'accès à l'art et à la culture des habitants, notamment par une médiation adaptée et le développement de démarches de co-construction
- Faire des jeunes des quartiers la cible prioritaire de la politique partenariale entre le ministère de la ville et le ministère de la culture et de la communication
- Valoriser l'histoire et la mémoire des quartiers : développer des actions mémoire et histoire en poursuivant la coopération engagée concernant les archives et la mémoire des acteurs de la politique de la ville et de l'intégration (programme national d'archives orales ou financement d'actions locales)

C) Le sport

La commune possède un terrain de rugby, deux terrains de football dont un synthétique (inauguré en 2012), un city stade, six courts de tennis (dont 3 couverts), des rampes de skate-board, un complexe sportif avec un gymnase et une salle d'arts martiaux, un centre nautique et une nouvelle salle de sports de combats.

Plusieurs associations sportives donnent aux ferneysiens l'embarras du choix pour pratiquer leur sport favori : boule, pétanque, boxe, cyclisme, football, rugby, escalade, judo, natation, ski alpin, ski nautique, tennis, yoga, tennis de table, handball, gym, aikido, plongée, water-polo, hip hop...

Le Conservatoire, à rayonnement communal, propose également des cours de danse. Le centre nautique municipal propose également des activités d'activités d'aquabike, aquagym, école de natation et natation prénatale.

D) La santé

La désertification médicale est visible dans la difficulté de recrutement et de fidélisation du personnel médical et paramédical, lié à la cherté de la vie locale, au problème de logement et aux conditions de travail par rapport aux niveaux de salaires en Suisse.

Il existe d'important dépassement d'honoraires de certains spécialistes (en secteur 2 voire 3). Ce qui entraîne une inégalité d'accès aux soins avec le refus de soin aux personnes relevant de la CMU. En 2010, 6% des femmes et 5.5% des hommes allocataires CNAM vivant dans la commune de Ferney-Voltaire sont bénéficiaires de la CMU-C (source « Commissariat Général à l'égalité des Territoires »).

Le manque de médecins mais aussi les difficultés de mobilités rencontrées par les habitants de ce quartier compliquent l'accès aux soins et la longueur des délais.

Il y a une faiblesse de communication sur les institutions de santé existantes sur le territoire.

Ferney-Voltaire dispose à la maison Saint-Pierre :

- Centre de soins infirmiers ADMR
- du PAS (Point d'Accueil Solidarité), c'est un service de proximité, porteur de l'action sociale départementale pour tous les publics. Il assure l'accueil du public, l'écoute, le conseil, l'orientation, l'instruction de dossiers de demande d'aide, l'accompagnement et le suivi des familles.
- Caisse d'assurance retraite et de santé au travail (CARSAT) – assistantes sociales

De nombreuses associations ayant pour intérêt la santé et le handicap interviennent sur ce territoire :

- Association Gessienne d'Insertion par le Travail des personnes Handicapées (AGITH)
- de l'ADAPA (Association Départementale d'Aide aux Personnes de l'Ain), elle propose des services d'aide et d'accompagnement à domicile et des soins à domicile.
- Groupe d'entraide mutuelle (GEM) pour des personnes en situation de handicap psychique.

L'antenne mobile de la Croix-Rouge sur la commune est intervenue le 8 décembre 2014 pour des vaccinations et du dépistage IST (Infections Sexuellement Transmissibles).

II-Orientations stratégiques

Les actions liées à la cohésion sociale s'inscrivent en complémentarité avec les actions de droit commun, dans une notion de parcours ou d'accès aux droits.

A) Favoriser la réussite éducative

(1) Petite enfance

Orientations

- **Améliorer la connaissance du profil des ménages du quartier, notamment les familles monoparentales et enfants en bas âge.**
- **Mener une réflexion sur l'accueil des moins de trois ans en vue de leur socialisation, et les modes de garde avec horaires atypiques.**
- **Accompagner le soutien à la parentalité.**

Plan d'actions

ORIENTATIONS STRATEGIQUES	ACTIONS	DESCRIPTION DE L'ACTION	MOYENS HUMAINS MOBILISES PAR LES PARTENAIRES DE L'ACTION	RESULTATS ATTENDUS	AXES TRANSVERSAUX			
					Jeunesse	Egalité femme - homme	Lutte contre les discriminations	Éducation à la citoyenneté et au rôle de la République
Accompagner le soutien à la parentalité	Les ateliers des parents	créer un lieu de prévention primaire précoce qui offre aux parents de réflexion et de travail sur l'exercice de la parentalité dans le quartier.	enseignants, parents d'élèves, sou des écoles	fréquentation des familles	X		X	X
Mener une réflexion sur l'accueil des – 3 ans, en vue de leur socialisation, et sur les amplitudes horaires des modes de garde (horaires atypiques)	Réflexion sur l'entrée en maternelle	visite de l'école des moins de 3 ans, réflexion sur l'entrée des 3 ans dans l'année à l'école, anticiper l'entrée à l'école	enseignants de l'école Florian	évaluation de l'amélioration d'intégration des enfants en maternelle	X		X	

(2)Enfance/Adolescence

Orientations

- **Renforcer l'accompagnement à la scolarité, pour les élèves de l'élémentaire et développer le lien avec la 6^{ème}.**
- **Lutter contre le décrochage scolaire et les exclusions des élèves au collège.**
- **Développer l'accès à la culture et au numérique.**
- **Favoriser l'apprentissage du français chez les parents et l'ouverture des établissements scolaires vers les familles.**
- **Renforcer l'accompagnement des jeunes dans la connaissance du monde professionnel et des formations.**
- **Sensibiliser les adolescents à la citoyenneté, laïcité, égalité hommes/femmes.**

Plan d'actions

ORIENTATIONS STRATEGIQUES	ACTIONS	DESCRIPTION DE L'ACTION	MOYENS HUMAINS MOBILISES PAR LES PARTENAIRES DE L'ACTION	RESULTATS ATTENDUS	AXES TRANSVERSAUX			
					Jeunesse	Egalité femme - homme	Lutte contre les discriminations	Education à la citoyenneté et aux valeurs de la République
Renforcer l'accompagnement à la scolarité, pour les élèves de l'élémentaire et développer le lien avec la 6ème	coordination entre école Florian, école St Vincent, Collège et Lycée	faire le point sur les actions mis en œuvre par chacun, créer des moments d'échanges fixes entre les enseignants		plus grande réactivité au sein du réseau des acteurs éducatifs, mise en place d'actions en communs	X			X
Lutter contre le décrochage scolaire et les exclusions des élèves au collège	Système alternatif permettant de prendre en charge les exclusions au Collège	prise en charge des élèves exclus du Collège avec la mise en place d'ateliers ou d'activités en lien avec la citoyenneté		Diminution des exclusions	X		X	X
	Faire une passerelle entre les actions de Atout-Tattes et Réseau 11-17	Faire un suivi des enfants bénéficiant des aides au devoir pour passer d'une structure à l'autre à l'entrée du collège		taux important d'élèves de l'école Florian suivi par Atout-Tattes qui entrent au réseau 11-17	X		X	
	Projet de tutorat entre des élèves de 3e et des élèves de 6e	Améliorer le bien-être des élèves entrant au collège, les aider à passer le cap de la rentrée en 6ème, les amener à se sentir en confiance dans leur milieu scolaire grâce à la relation privilégiée qu'ils entretiendront avec un "grand". Responsabiliser les élèves de 3e		Nombre de jeunes bénéficiant d'un tutorat	X		X	X
Développer l'accès à la culture et au numérique	installer un espace public numérique	Mise en place d'un animateur et d'ordinateurs en accès libre connectés à internet et une imprimante	service civique ou personne bénéficiant des permis citoyens comme animateur de cet espace seront privilégiés	taux de fréquentation	X		X	
	invitation des parents à participer aux sorties culturelles faites par l'école	ouvrir les sorties faites par l'école aux parents au-delà des accompagnateurs, découvrir les musées et autres lieux avec leurs enfants		Nombre de parents ayant participé			X	X
Favoriser l'apprentissage du français chez les parents et l'ouverture des établissements scolaires vers les familles	ouvrir les locaux de l'école pour l'apprentissage du français	accès au français par la dispense de cours d'alphabétisation et de FLE au sein de l'école afin par le même temps de faire découvrir cette structure (faire tomber les peurs)		fréquentation et assiduité à ces cours			X	X
	rencontre des parents autour de thème lié à la parentalité, la scolarité...	soutien des parents dans leurs fonctions parentales, sensibiliser les parents à la coopération éducative, découverte du système éducatif français		fréquentation de ces ateliers	X		X	X
Sensibiliser les adolescents à la citoyenneté, la cité, égalité hommes/femmes	mettre en place des actions pour les adolescents sur ces thématiques	éducation aux médias, projet artistique autour de la langue française (contes, slam, création participative...),		fréquentation des jeunes à ces actions, communication sur les créations	X			X

B)Accès et prévention santé

Orientations

- **Améliorer la connaissance partenariale autour des questions de santé à l'échelle du quartier.**
- **Renforcer l'accès aux soins et à la mutuelle.**
- **Accompagner les habitants dans les démarches numériques d'accès aux soins.**
- **Prendre en compte les problématiques addictives à l'échelle du quartier et les intégrer dans les actions menées par la stratégie territoriale de sécurité et de prévention de la délinquance et le contrat local de santé.**

Plan d'actions

ORIENTATIONS STRATEGIQUES	ACTIONS	DESCRIPTION DE L'ACTION	MOYENS HUMAINS MOBILISES PAR LES PARTENAIRES DE L'ACTION	RESULTATS ATTENDUS	AXES TRANSVERSAUX			
					Jeunesse	Egalité femme - homme	Lutte contre les discriminations	Éducation à la citoyenneté et aux valeurs de la République
Accompagner les habitants dans les démarches numériques d'accès aux soins	"borne santé" : recrutement et formation de 2 services civiques idéalement des quartiers	conventionnement entre les communes, la CCPG, l'ARS et les organismes formateurs (CAF, CPAM) ; relais en douceur des services civiques avec chevauchement de 2 mois	formateurs, RH (communes), encadrement par le service de rattachement (commune), accueil	nombre de personnes accompagnées	X		X	X
Améliorer la connaissance partenariale autour des questions de santé à l'échelle du quartier	Création d'un annuaire "santé" accessible à tous et mis à jour régulièrement, en lien avec les infrastructures	recensement de toute l'offre existante, au-delà des quartiers, incluant les problématiques de mobilité + communication + ordonnances d'activités physiques suivis sur le sport		création d'un annuaire interactif 31/07/2017, diffusion sur les sites internet des communes et de la CCPG			X	
	Communication sur les structures de santé existantes sur le territoire						X	
Renforcer l'accès aux soins et à la mutuelle	Accès au soin par la mutuelle (ma mutuelle ma commune)	Étude de la faisabilité, de la mise en place de ce dispositif					X	
	Accès au soin par l'équipe mobile	Camion de la Croix-Rouge présent une fois par mois sur un lieu stratégique (par exemple restos du cœur), idéalement un mercredi	camion croix rouge, communication	Fréquentation		X	X	
	Action d'éducation à la nutrition			Nombre de participants à l'action	X			
Prendre en compte les problématiques addictives à l'échelle du quartier et les intégrer dans les actions menées par la stratégie territoriale de sécurité et de prévention de la délinquance et le Contrat local Santé	État des lieux des addictions sur les quartiers (toute la population) et en comparaison avec le reste du Pays de Gex (pour identifier le besoin d'actions)	commande possible d'une étude à un cabinet spécialisé	cabinet d'étude	État des lieux précis, exploitable et contenant une partie conséquente sur des pistes d'actions concrètes	X		X	
	Mise en œuvre des préconisations suite à l'état des lieux	selon étude	selon étude		X		X	
	Renforcement permanences de DIRE	permanence sur le quartier			fréquentation			X

C) Favoriser le lien social

Une attention particulière sera portée à la question de la mixité sociale. À ce titre, une charte de peuplement sera élaborée avec les partenaires.

Orientations

- **Sensibiliser les habitants à la citoyenneté, laïcité, égalité hommes/femmes.**
- **Développer l'accès à la culture.**
- **Encourager la pratique sportive :**
 - **Connaissance de la pratique sportive au sein des quartiers.**
 - **Contribuer à l'égalité hommes/femmes dans l'accès au sport, en favorisant notamment l'accès au sport pour les filles.**
- **Lutter contre les violences conjugales et intrafamiliales.**
- **Lutter contre les discriminations.**
- **Permettre un meilleur accès aux droits.**
- **Renforcer les actions de médiations (scolaire, voisinage, familiale...)**

Plan d'actions

Sport

ORIENTATIONS STRATEGIQUES	ACTIONS	DESCRIPTION DE L'ACTION	MOYENS HUMAINS MOBILISES PAR LES PARTENAIRES DE L'ACTION	RESULTATS ATTENDUS	AXES TRANSVERSAUX			
					Jeunesse	Egalité femme - homme	Lutte contre les discriminations	Éducation à la citoyenneté et aux valeurs de la République
Encourager la pratique sportive : - Connaissance de la pratique sportive au sein des quartiers, - Contribuer à l'égalité hommes / femmes dans l'accès au sport, en favorisant l'accès au sport pour les filles	Faire lien avec les associations sportives avec la DDCS plateforme sport-santé	favoriser l'adhésion des clubs sportifs existants à ce dispositif afin de bénéficier du "coupon sport" (réduction sur le prix de la licence) + formation des clubs avec atelier passerelle DDCS		Hausse du nombre de licenciés issus du quartier Dont filles /garçons	X	X	X	X

Favoriser le lien social

ORIENTATIONS STRATEGIQUES	ACTIONS	DESCRIPTION DE L'ACTION	MOYENS HUMAINS MOBILISES PAR LES PARTENAIRES DE L'ACTION	RESULTATS ATTENDUS	AXES TRANSVERSAUX			
					Jeunesse	Egalité femme - homme	Lutte contre les discriminations	Educations à la citoyenneté et aux valeurs de la République
Sensibiliser les habitants à la citoyenneté, la cité, égalité hommes/femmes	Actions éducatives à prévoir en lien avec l'écologie			Nombre de bénéficiaires de l'action				X
	Programmation culturelle	Éducation à la citoyenneté par la culture						X
	Organiser des journées jeux	Création de jeux collectifs pour les enfants en lien avec les thématiques transversales		Nombre de bénéficiaires de l'action	X			X
Lutter contre les discriminations	Développer l'accès au numérique	Trouver un lieu permettant de créer un Espace Numérique Informatique avec un animateur					X	
Développer l'accès à la culture	Création d'une ludothèque	Faire un état des lieux pour trouver un local			X			X
Permettre un meilleur accès aux droits	Information des droits action 2015	offrir un point d'information des droits aux femmes du quartier sur les thèmes : les familles monoparentales, les droits liés à l'immigration, le droit du travail et les traditions ; durée : 4 mois	compte-rendu de chacune de ces interventions, statistiques sur le public et ses centres d'intérêts			X	X	
	Coordination des partenaires de l'accès aux droits	avoir une meilleure visibilité sur le travail que chacun mène dans ce domaine, créer des moments d'échanges fixes entre les partenaires sociaux					X	
	Créer un guide d'accueil et d'orientation d'accès aux droits pour les professionnels	Compléter le guide d'accueil du PAS sur toutes les structures existantes pour les professionnels afin de permettre une meilleure orientation du public, guide mis à jour régulièrement en lien avec les partenaires sociaux	Création de ce guide et diffusion auprès des professionnels					X
	Guichet unique d'accès au droit	avoir une seule interface visible pour un accès simplifié des démarches	nombre de personnes accompagnées				X	
	Permanence des services publics						X	
Renforcer les actions de médiations (scolaire, voisinage, familiale...)	Mettre un médiateur social en place	Besoin d'accompagnement des habitants de ce quartier, aller vers le public, mettre en lien, aider à la mise en place des démarches administratives, améliorer l'accès aux droits, aux soins et à la prévention des populations précarisées	nombre de personnes accompagnées			X	X	

Pilier développement de l'activité économique et emploi

I-Diagnostic territorial participatif

La proximité de la Suisse offre un vivier d'emplois avec des salaires élevés, 1/3 des actifs de la ZTEF travaille en Suisse (source « Dire de l'État »).

Le taux de chômage reste cependant autour de 10% (CCPG : 7,5%). Le taux d'activité des 15-64 ans est de 70% pour les femmes et de 84% pour les hommes.

Les statistiques de pôle emploi de février 2015 offrent un comparatif des demandeurs d'emploi habitant le quartier prioritaire.

Tandis que les 26-49 ans constituent 68% des demandeurs d'emploi (Pays de Gex 67 %) le nombre de jeunes demandeurs d'emplois de moins de 25 ans représente 10 % des DE contre 11 % sur tout le Pays de Gex. Ce quartier comporte une légère surreprésentation de seniors (+ de 50 ans) avec un taux de 22% des DE contre 21 % sur le Pays de Gex.

Le public au chômage est fortement constitué de personnes peu qualifiées, qui représentent 61% des demandeurs d'emploi, alors que ces personnes représentent 42% à l'échelle du Pays de Gex. Ce profil est donc surreprésenté à l'échelle du quartier.

Au titre des points forts, il faut souligner le tissu dense de très petites entreprises (TPE) qui représente 35% du tissu économique (source « Dire de l'État »).

Dans la commune, 769 établissements sont recensés dont 72% dans la catégorie « commerce, transports et services divers ».

Le quartier Levant bénéficie d'un centre commercial à proximité, jouxtant le périmètre, avec des commerces de passages bien implantés (presse, tabac, pharmacie...).

Une antenne de la Chambre de commerce et d'industrie de l'Ain (13 chemin du levant) se situe dans le quartier. Elle reçoit les créateurs d'entreprise et les accompagne dans leurs démarches et organise des sessions de formations.

Se trouve sur la commune, le centre de formation continue le Greta Val Bugéy Léman.

Les offres d'emploi sont conséquentes dans le secteur commercial, l'hôtellerie-restauration et les services à la personne.

Parmi les difficultés repérées :

- Faible niveau de qualification des demandeurs d'emploi.
- Difficultés de transports vers les centres de formations (coût et temps de trajet).
- L'insertion professionnelle des femmes est freinée par les difficultés liées aux modes de garde, les temps partiels essentiellement occupés par cette population donnent lieu à des horaires décalés, flexibles.
- La faible présence d'organisme de formation.

- L'insuffisance maitrise de la langue française et de l'acquisition des compétences de base est également une difficulté pour une part importante des demandeurs d'emploi.
- Fracture numérique (difficulté d'accès à l'outil et à la formation informatique).

II-Orientations stratégiques

Les actions liées à l'emploi et à la formation visent à accompagner les habitants dans leur parcours professionnalisant, en complémentarité avec les actions de droit commun.

A)Améliorer l'accès à l'emploi

Orientations

- **Mettre en œuvre un « plan jeunes », coordination des actions existantes pour une meilleure lisibilité et efficacité.**
- **Favoriser la mobilité.**
- **Encourager le retour à l'emploi des femmes (gardes, horaires, freins psychologiques)**
- **Accompagner les « seniors » dans leur recherche d'emploi.**
- **Lutter contre la fracture numérique.**

Plan d'actions

ORIENTATIONS STRATEGIQUES	ACTIONS	DESCRIPTION DE L'ACTION	MOYENS HUMAINS MOBILISES PAR LES PARTENAIRES DE L'ACTION	RESULTATS ATTENDUS	AXES TRANSVERSAUX			
					Jeunesse	Egalité femme - homme	Lutte contre les discriminations	Education à la citoyenneté et aux valeurs de la République
Lutte contre la fracture numérique	Une association pour recycler de vieux PC sur le Pays de Gex pour développer l'accès à l'informatique							
Favoriser la mobilité	Développer le transport inter cité (coûts, carte illico)						X	
	Aides pour passer le permis	mobiliser les aides aux permis de conduire pour les demandeurs d'emploi de Pôle emploi, sensibiliser les auto-écoles	Pour les demandeurs d'emploi : droit commun pôle emploi Autres publics : à définir	Nombre de personnes ayant trouvé un emploi suite à l'action			X	
	Formation au code en amont	mettre en place une préparation du code avant d'aller suivre les cours théoriques dans une auto-école		nombre de personnes suivies et de personnes inscrites dans une auto-école après cette formation			X	
	Communication sur l'aide à la mobilité auprès des employeurs (faciliter le covoiturage, heure de travail en lien avec le bus...)	Créer des temps d'information avec les employeurs et différents partenaires (CCPG, Pôle emploi, AGCR...) pour leur faire connaître les dispositifs existants ou qui se mettent en place		Nombre de temps d'information organisé et fréquentation				
	Permis de conduire et brevet de sécurité routière citoyen (action 2015)	financements des frais d'auto-école pour l'apprentissage et le passage du permis de conduire et du brevet de sécurité routière (personne en recherche d'emploi + de 6 mois et habitant le quartier depuis + de 3 ans)		taux de réussite aux permis	X		X	X
Encourager le retour à l'emploi des femmes (gardes, horaires, freins psychologiques)	étude sur la mise en place d'horaires atypiques dans les modes de garde (crèches)	partenariat avec la CCPG pour établir un diagnostic permettant d'identifier des pistes d'actions		État des lieux précis, exploitable et contenant une partie conséquente sur des pistes d'actions concrètes	X	X		

B) Renforcer l'accès à la formation

Orientations

- **Renforcer l'accès des demandeurs d'emploi aux formations qui répondent aux besoins spécifiques du territoire.**
- **Développer des actions sur l'acquisition des savoirs de base et savoir être au 1^{er} emploi.**
- **Accompagner l'apprentissage du français.**

Plan d'actions

ORIENTATIONS STRATEGIQUES	ACTIONS	DESCRIPTION DE L'ACTION	MOYENS HUMAINS MOBILISES PAR LES PARTENAIRES DE L'ACTION	RESULTATS ATTENDUS	AXES TRANSVERSAUX			
					Jeunesse	Egalité femme - homme	Lutte contre les discriminations	Education à la citoyenneté et aux valeurs de la République
Renforcer l'accès des demandeurs d'emploi aux formations qui répondent aux besoins spécifiques du territoire	Financements des abonnements de bus pour rejoindre le lycée Saint-Exupéry de Bellegarde sur Valserine	Permettre aux jeunes (17-20 ans) d'aller suivre une formation professionnelle (hôtellerie restauration) ;		assiduité des élèves, réussite aux examens	X		X	
Développer des actions sur l'acquisition des savoirs de base et savoir être au 1er emploi	Réflexion sur la conservation de l'emploi de certains DE	Parcours de formation adapté permettant d'acquérir ou de développer les savoirs de base attendu par le milieu professionnel		Nombre de personnes suivies			X	
	Atelier recherche emploi	accompagner de façon personnalisée les personnes en recherche d'emploi en les aidants à effectuer leurs démarches auprès de pôle emploi, rédaction de cv, de lettre de motivation, préparer un entretien d'embauche...		évaluation des résultats obtenus, et évaluation par le biais des fiches demandé lors de l'accueil de ces personnes			X	
Accompagner l'apprentissage du français	Écrivain public	créer une permanence afin d'assurer le travail de rédaction des habitants, aider à la compréhension des textes de différentes natures					X	
	Ateliers sociolinguistiques	venir en soutien dans le processus d'intégration sociale chez des adultes immigrés plus particulièrement les femmes (meilleure connaissance des codes sociaux, des lois...)				X	X	X
	Cours d'alphabétisation et de FLE						X	
	État des lieux et diagnostic des besoins de formation en français langue étrangère, alphabétisation et de développement des compétences et de savoir de base. Instance territoriale de maîtrise de la langue en réserve de l'adéquation offre/besoins.	Analyser les difficultés et les besoins du territoire, restituer les informations de ce diagnostic et faire des préconisations ajustées						X

C) Développer l'insertion professionnelle des personnes les moins qualifiées

Orientations

- **Renforcer l'accès des demandeurs d'emploi aux formations qui répondent aux besoins spécifiques du territoire.**
- **Accompagner le développement d'emplois en direction de ces publics, par exemple par la mise en place de clauses d'insertion dans les marchés publics.**
- **Développer la présence de structures d'insertion par l'activité économique (SIAE) ou structures de l'économie sociale et solidaire (ESS) sur le territoire pour accompagner ce public.**

Plan d'actions

Développer l'insertion professionnelle des personnes les moins qualifiées

ORIENTATIONS STRATEGIQUES	ACTIONS	DESCRIPTION DE L'ACTION	MOYENS HUMAINS MOBILISES PAR LES PARTENAIRES DE L'ACTION	RESULTATS ATTENDUS	AXES TRANSVERSAUX			
					Jeunesse	Egalité femme - homme	Lutte contre les discriminations	Education à la citoyenneté et aux valeurs de la République
Renforcer l'accès des demandeurs d'emploi aux formations qui répondent aux besoins spécifiques du territoire	Réflexion sur les moyens d'amener les gens autrement vers les acteurs de l'emploi	Décliner dans les 2 actions ci-dessous		Nombre de personnes ayant participé à l'action				
	Rencontre pour les DE des agences intérim et employeurs	Faire connaître les différents organismes d'emploi aux DE du quartier Levant-Tattes, permettre un temps d'échange entre eux		Nombre de personnes ayant participé à l'action			X	
	Permanences décentralisées de Pôle Emploi sur le quartier	à évaluer avec les 3 conseillers mobilisés spécifiquement sur les quartiers		Nombre de personnes ayant participé à l'action			X	
	Conférence sur l'image de l'emploi en France et les possibilités d'évolutions au sein des entreprises	Réunion d'information sur l'emploi en Suisse: sensibiliser sur les différences Suisse /France, informer sur particularités du statut de travailleur frontalier, conseils pratiques.						
	Partir sur des zooms métiers toute l'année	rencontres collectives et des échanges avec des professionnels, sur les métiers d'un secteur d'activité		Nombre de personnes ayant participé à l'action				
	Conférence/séminaire sur les « métiers qui recrutent » dans le Pays de Gex : grande distribution, service à la personne, hôtellerie	Informations sur un secteur d'activité ou sur une thématique, illustrés par des témoignages de professionnels, avec les offres d'emplois de ce secteur et les attentes des professionnels liés à ces postes (du concret)						
Accompagner le développement d'emplois en direction de ces publics, par exemple par la mise en place de clauses d'insertion dans les marchés publics	un club de chercheurs d'emploi	Réflexion						

Création et soutien entreprise

ORIENTATIONS STRATEGIQUES	ACTIONS	DESCRIPTION DE L'ACTION	MOYENS HUMAINS MOBILISES PAR LES PARTENAIRES DE L'ACTION	RESULTATS ATTENDUS	AXES TRANSVERSAUX			
					Jeunesse	Egalité femme - homme	Lutte contre les discriminations	Education à la citoyenneté et aux valeurs de la République
Développer la présence de structures d'insertion par l'activité économique (SIAE) ou structures de l'économie sociale et solidaire (ESS) sur le territoire pour accompagner ce public	Chantier d'insertion dans le projet ZAC poterie	Mettre en place des clauses d'insertion dans les marchés publics		Nombre de bénéficiaires				
	Chantier d'insertion moins manuel pour toucher le public féminin	Mettre en place des clauses d'insertion dans les marchés publics		Nombre de bénéficiaires		X		

Pilier cadre de vie et renouvellement urbain

I-Diagnostic territorial participatif

A)L'habitat et cadre de vie

En 2010, deux conventions de partenariat de Projet de Renouvellement Urbain (PRU) ont été signées par Dynacité et la ville de Ferney-Voltaire, concernant les projets des Tattes et du Levant. Les travaux sont en cours, le travail partenarial préalable avec les habitants a permis un accompagnement de ceux-ci, notamment dans le cas des relogements.

Le quartier est proche du centre-ville, du collège et du lycée international, des équipements sportifs, de la salle polyvalente du Levant. Les commerces de la rue de Versoix et l'école Florian constituent deux pôles de vie majeurs.

De nombreuses associations sont présentes, ce qui démontre une vie sociale riche (Atout Tattes, Resto du Cœur, Pimba, ADSEA...).

Il existe un sentiment d'appartenance fort à ce quartier, les réseaux familiaux et amicaux y sont développés, la mixité de fait est socio-économique et générationnelle. Cependant, le quartier souffre d'une image négative à l'extérieur, qui se traduit notamment par des refus de mutation.

Deux lignes de bus desservant le Pays de Gex et Genève se trouvent à 300m du quartier. Le quartier Levant-Tattes est desservi par la ligne de bus F avec plusieurs arrêts sur l'Avenue du Jura mais il n'y a pas de bus qui entre dans le quartier.

Les nuisances sonores liées à la proximité de l'aéroport international de Genève ont été pris en compte dans le projet de rénovation urbaine, avec la rénovation acoustique des logements.

Le diagnostic territorial a permis de repérer les points faibles du quartier :

- Ce quartier est néanmoins enclavé, l'avenue des Alpes le partage en deux et se termine en voie sans issue. C'est un axe de déplacement limité, les liaisons piétonnes vers le centre-ville sont insuffisantes
- L'opération complète d'urbanisme, étalée sur 11 ans (2010-2021), aggrave la tension sur les attributions des logements sociaux. Dynacité a neutralisé un parc important de logements sur une longue durée dans le cadre du relogement des habitants du Levant avant la démolition des immeubles. La reconstitution de l'offre et la création d'une nouvelle offre sur la commune, avec à terme un nombre de logements sociaux qualitatifs plus importants, permettra de compenser en partie cette tension locative.
- L'amélioration de la qualité des espaces extérieurs, engagée dans le cadre de l'opération de renouvellement urbain des Tattes, est à poursuivre sur l'ensemble du quartier prioritaire. La gestion de ces espaces est insuffisante, de même la coordination et les interfaces entre la commune et le bailleur sont à organiser et à améliorer, en lien avec les habitants pour une progression de la qualité de service (entretien, déneigement...).
- Le constat est fait de l'insuffisance des stationnements et du problème posé.
- Il manque des espaces de rencontre des habitants extérieurs au quartier pour les amener à entrer dans ce quartier

- Il a été relevé des problèmes importants de gestion de déchet, avec une forte présence d'encombrants dans les parties communes des immeubles, dans les espaces extérieurs collectifs, et à proximité des aires de stockage. Ce qui entraîne de l'insécurité pour les enfants, de la gêne pour les équipes d'entretien, et une dégradation de l'image de ce site, sur lequel les opérations urbaines de renouvellement urbain sont pourtant engagées.

B) La sécurité et prévention de la délinquance

À la frontière Suisse, la Gendarmerie identifie des problèmes importants de trafic de drogues et de cambriolages. Particulièrement sur Ferney-Voltaire, la délinquance de passage s'est développée ces dernières années. En effet, la commune enregistre une progression de la délinquance générale de 20.9% sur un an avec 341 faits (source « Dire de l'État »).

Le taux de criminalité est de 16,75 pour 1 000 habitants sur le 1er semestre 2014, ce qui est inférieur à la moyenne départementale établie à 18,2 (source « Dire de l'État »).

Il existe une forte mobilisation des acteurs locaux aux problématiques de sécurité et de prévention de la délinquance au niveau du CISPD, le renouvellement des objectifs prioritaires de ce contrat intercommunal est en cours.

Le quartier prioritaire souffre d'une mauvaise réputation alors qu'il ne connaît pas davantage de difficultés que le reste de la commune. Il réside quelques problèmes de regroupement ou d'occupation d'espaces (caves...), mais la présence d'éducateurs de l'ADSEA depuis une dizaine d'années a permis d'améliorer la situation dans son ensemble.

II-Orientations stratégiques

A)Améliorer le cadre de vie – habitat

Orientations

- **Renforcer le lien bailleur/locataires et la présence de proximité.**
- **Engager et/ou poursuivre les travaux de rénovation.**
- **Favoriser la mixité sociale dans le logement.**
- **Valoriser les espaces extérieurs, les espaces communs.**
- **Mener une réflexion sur l'aménagement des parkings et la gestion des stationnements.**
- **Mettre en place une démarche de Gestion urbaine et sociale de proximité (GSUP).**
- **Favoriser l'implication des habitants dans la vie du quartier.**
- **Instaurer des réunions ville/bailleur/habitants.**

Plan d'actions

ORIENTATIONS STRATEGIQUES	ACTIONS	DESCRIPTION DE L'ACTION	MOYENS HUMAINS MOBILISES PAR LES PARTENAIRES DE L'ACTION	RESULTATS ATTENDUS	AXES TRANSVERSAUX			
					Jeunesse	Egalité femme - homme	Lutte contre les discriminations	Education à la citoyenneté et aux valeurs de la République
Mettre en place une démarche de Gestion urbaine et sociale de proximité (GSUP)	formaliser la Gestion Sociale Urbaine de Proximité (GSUP)	créer un groupe de travail bailleur-habitants-ville afin de permettre en place une GSUP, la formaliser par une convention bailleur-ville et d'autres partenaires à définir		nombre d'habitants participants à la démarche, efficacité de la démarche				
	ouvrir le terrain de foot qui jouxte l'école en dehors des heures de classe pour que les enfants puissent jouer (problème de bruits par les locataires)	Favoriser l'utilisation de ce terrain afin de réduire le bruit dans le quartier		Fréquentation du terrain Satisfaction des riverains				
Valoriser les espaces extérieurs, les espaces communs	réflexion sur les dépôts sauvages doit être menée			Diminution des dépôts				
Favoriser l'implication des habitants dans la vie du quartier	Renforcer l'identité des résidences	remplacer les n° d'immeubles par des noms propres en rapport avec la commune						
	Favoriser les échanges entre les habitants (café des habitants, temps conviviaux)	créer un espace de rencontre entre les habitants dans le logement Ecologis de Dynacité		taux de fréquentation				
	Besoin d'espace de rencontre pour faire rentrer les habitants extérieurs dans ce quartier							
	actions de communication, de concertation et de lancement des actions politique de la ville	les habitants participeront à des groupes de travail pour définir les rôles et mission du conseil citoyen, le conseil citoyen sera lancé par une soirée évènement: avec concert et verre de l'amitié		fréquentation des habitants aux différents ateliers, participation active aux groupes de travail, co-création du conseil citoyen				X
mémoires de quartier	ateliers d'écriture animés par un écrivain public, proposer à un artiste peintre ou photographe d'exprimer ce qui sera produit par les ateliers, organiser une soirée festive pour lancer l'exposition de ces travaux		nombre de participants aux ateliers, et de visiteurs				X	

B) Prévention et tranquillité publique

Orientations

- **Instaurer ou développer la communication et le travail partenarial autour des problématiques du quartier.**
- **Favoriser les actions de préventions de la délinquance.**
- **Renforcer la sécurité et la tranquillité publique.**
- **Améliorer la gestion de véhicules ventouse ou épaves.**

Plan d'actions

ORIENTATIONS STRATEGIQUES	ACTIONS	DESCRIPTION DE L'ACTION	MOYENS HUMAINS MOBILISES PAR LES PARTENAIRES DE L'ACTION	RESULTATS ATTENDUS	AXES TRANSVERSAUX			
					Jeunesse	Egalité femme - homme	Lutte contre les discriminations	Education à la citoyenneté et aux valeurs de la République
Renforcer la sécurité et la tranquillité publique	Partenariat gendarmerie, police municipale et bailleur	Renforcer la présence policière notamment quand Le Levant Sud sera vide		Amélioration de la tranquillité publique				

Gouvernance

I-Modalités de pilotage du contrat de ville

Le pilotage d'ensemble du contrat de ville est assuré conjointement par la Commune, la Communauté de communes du Pays de Gex et l'État.

Ils assurent la coordination générale en s'appuyant sur les instances dédiées.

A) Instances politique de la ville

Le Comité de pilotage (COPIL)

Le comité de pilotage est co-présidé par l'État et par les Maires de Ferney-Voltaire et de Saint-Genis-Pouilly. L'animation du COPIL est assurée par les villes en lien avec l'État et la CCPG.

Il regroupe les représentants des signataires du Contrat de ville et des représentants du conseil citoyen.

Composition :

- Sous-Préfet
- Maires et élus concernés
- Président de la CCPG ou son représentant
- Président du Conseil Régional ou son représentant
- Président du Conseil Départemental ou son représentant
- Directeur Départemental de la Cohésion Sociale ou son représentant
- Directeur de l'Agence Régionale de Santé ou son représentant
- Directeur académique des Services de l'Éducation Nationale ou son représentant
- Directeur de la Direction Régionale des Entreprises, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi ou son représentant
- Directeur de la Direction Régionale des Affaires Culturelles ou son représentant
- Directeur de la Direction Départementale des Territoires ou son représentant
- Représentant de la Caisse d'Allocations Familiales de l'Ain
- Président de la Chambre de Commerce et de l'Industrie ou son représentant
- Directeur de Pôle emploi ou son représentant
- Directeurs des bailleurs signataires
- Représentant de la Caisse des Dépôts et Consignations
- Représentants des conseils citoyens

Missions :

- Définir et valider les orientations stratégiques du contrat de ville et leurs plans d'actions
- Élaborer et suivre l'avancement de la programmation annuelle, des objectifs et priorités annuelles
- S'assurer de l'engagement des crédits
- Évaluer les actions et s'assurer de la réalisation des objectifs
- Valider l'engagement financier annuel des actions retenues
- S'assurer de la réalisation des objectifs

Fonctionnement : il se réunit en tant que de besoin et au moins deux fois par an

Le Comité technique (COTECH)

Composition : représentants des principaux financeurs du contrat

- Communauté de communes
- Commune de Ferney-Voltaire
- CAF
- Conseil départemental
- Conseil régional
- DDCS 01
- Direction Départementale des Territoires
- Agence Régionale de Santé
- DIRECCTE 01
- DRAC
- Bailleur social
- Caisse des dépôts
- Éducation Nationale
- Pôle Emploi

Missions :

- Préparer les travaux du COPIL
- Instruction et suivi technique du contrat de ville
- Suivi des engagements des crédits
- Animation et synthèse des travaux des groupes de travail
- Lancement des appels à projets
- Suivi des porteurs et fiches d'actions
- Engager les réflexions et questionnements sur l'évolution du quartier prioritaire, et sur les effets produits par les actions inscrites au programme d'actions
- Recueillir les éléments d'évaluation
- Concevoir les éléments d'aide à la décision
- Assurer une bonne articulation entre les dispositifs existants et les documents stratégiques du territoire.

Animation : les chefs de projet « Politique de la ville » des communes et la CCPG

Fonctionnement : Il se réunit au minimum deux fois par an en amont du COPIL

Les Groupes de Travail Thématiques

Ils alimentent le comité technique par un approfondissement de la connaissance des besoins du quartier et le suivi des actions, grâce à une association plus large des forces vives du territoire sur la thématique identifiée.

Composition : les acteurs publics et associatifs engagés dans un pilier du contrat de ville

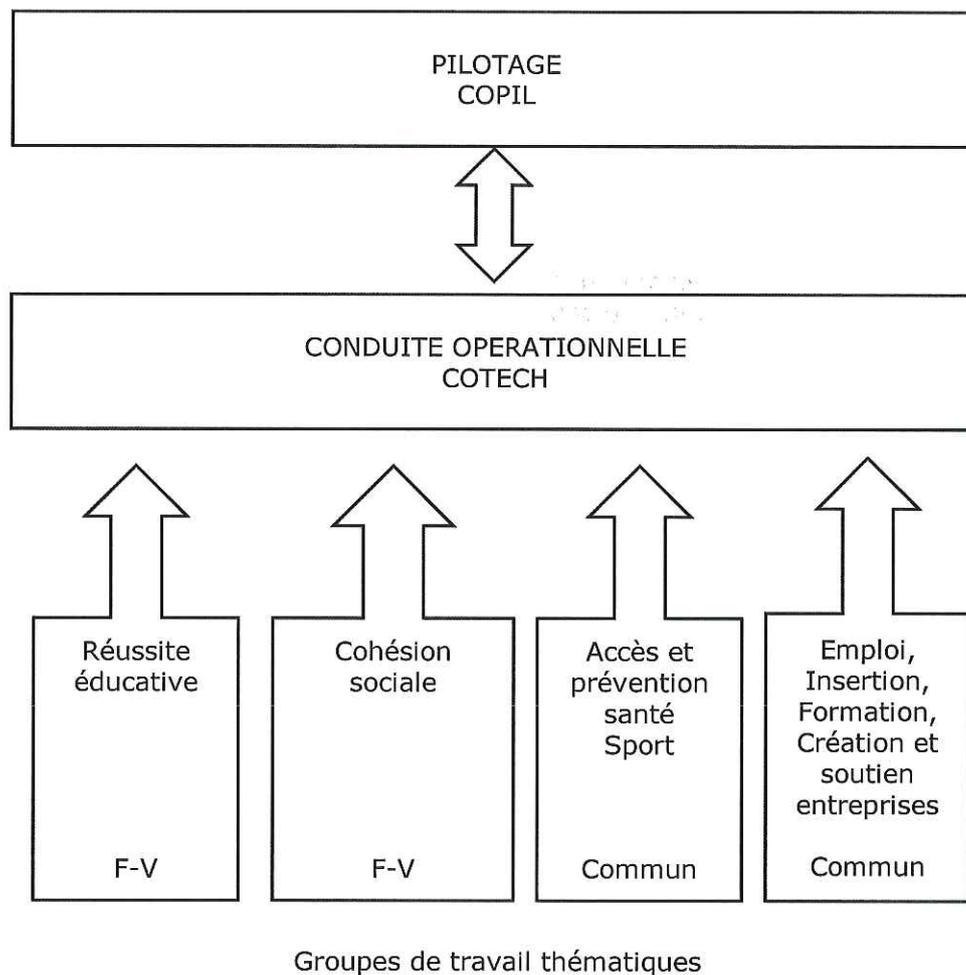
Mission :

- Harmoniser et articuler les interventions de chacun
- Accompagner les porteurs de projets associatifs
- Activer les outils d'observations
- Suivre l'évolution des actions mises en œuvre
- Ajuster les actions au regard des évaluations annuelles

Animation : les chefs de projet « Politique de la ville » des communes

Fonctionnement : Ils se réunissent en tant que de besoin, au minimum une fois dans l'année pour identifier des priorités d'intervention à suivre pour l'année à venir à proposer au COTECH et au COPIL.

Organigramme de la politique de la ville



B) Instances locales

Le groupe de travail CCPG/communes

Le groupe de travail réunissant les maires et vice-présidents, est placé sous l'égide de la CCPG.

Composition :

- Concernant la Commune, le pilotage sera assuré, sous la responsabilité du Maire, par les élus référents sur les différents volets du contrat de ville.
- Concernant la Communauté de communes, le pilotage sera placé sous la responsabilité de la vice-présidente en charge de la politique de la ville, et réunit :
 - o Le vice-président en charge du CISPD
 - o La vice-présidente en charge des affaires sociales, santé, sanitaire et solidarités
 - o Le vice-président en charge du développement économique, emploi et formation

Missions :

- Préparation du comité de pilotage
- Fixe les orientations
- Veille à la bonne application du contrat de ville

Animation : les chefs de projet « Politique de la ville » des communes et de la CCPG

Fonctionnement : il se réunit aussi souvent que nécessaire, au moins deux fois par an

II-Participation citoyenne

A)Constitution du conseil citoyen

La mise en place des conseils citoyens dans l'ensemble des quartiers prioritaires est rendue obligatoire par la loi de programmation pour la ville et la cohésion urbaine.

Au stade d'élaboration du contrat de ville, le conseil citoyen, en tant que tel, n'est pas encore installé. Pour autant, la parole des habitants a pu être prise en compte à travers les concertations réalisées avec les habitants.

Par ailleurs, la ville envisage de créer un conseil de jeunes, qui sera lancé à l'automne 2015. La participation de représentants de ce conseil de jeune au conseil citoyen est envisagée dès que les conditions seront réunies.

Afin de constituer le conseil citoyen, un appel aux candidatures volontaires sera adressé aux habitants du quartier et un tirage au sort sera effectué. Le conseil citoyen sera composé de deux collèges, un collège « habitants » et un collège « associations et acteurs locaux » en observant le principe de parité.

Le conseil citoyen doit favoriser l'initiative citoyenne et permettre d'associer les habitants, les acteurs locaux et les associations au contrat de ville. Les habitants et les acteurs locaux sont ainsi appelés, via le conseil citoyen, à mobiliser leur expertise d'usage et contribuer, conjointement avec l'État, les collectivités territoriales et les associations, à la définition des actions pertinentes au regard des besoins identifiés dans le quartier.

B)Modalités de participation des habitants

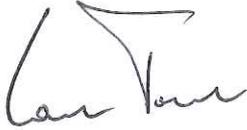
Les habitants sont associés à toutes les étapes de l'élaboration du contrat de ville, dans le cadre du conseil citoyen mais aussi en tant que citoyen.

À titre d'exemple, lors de la construction du contrat de ville, la ville a mobilisé les habitants du quartier prioritaire par :

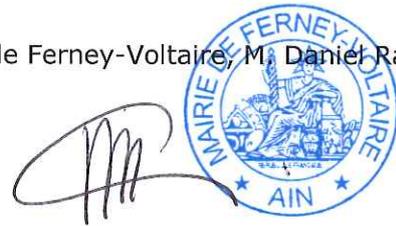
- Communication par le journal municipal (Ferney Magazine)
- Annonce facebook, site internet et affichage dans les immeubles d'un texte incitant les habitants à faire des propositions d'améliorations autour des 4 axes transversaux (lutte contre les discriminations, jeunesse, égalité homme/femme, citoyenneté/laïcité et valeurs de la République)
- Permanence sur site, dans l'éco-logis, une fois par semaine pour que les habitants puissent venir se renseigner ou donner leurs idées sur le contrat de ville
- Restitution organisée, suivie d'ateliers avec les habitants. Les propositions d'actions seront intégrées au contrat de ville

Fait à Gex, en 17 exemplaires, le 28 octobre 2015

Le Préfet de l'Ain, M. Laurent Touvet



Le Maire de Ferney-Voltaire, M. Daniel Raphoz



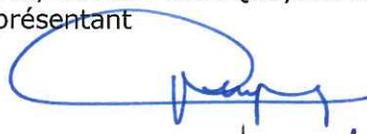
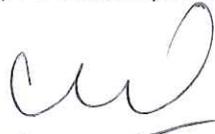
Le Président de la communauté de communes du Pays de Gex, M. Christophe Bouvier ou son représentant



Le Président du Conseil Régional de Rhône-Alpes, M. Jean-Jack Queyranne ou son représentant

Par délégalion
Le Vice Président

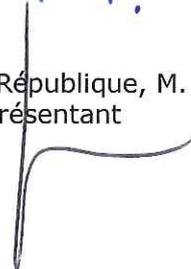
M. Chenu-Durafour



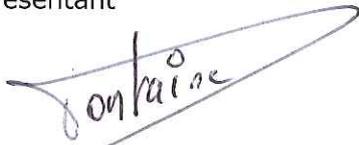
Le Président du Conseil Départemental de l'Ain, M. Damien Abad ou son représentant



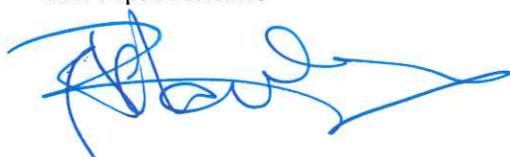
Le Procureur de la République, M. Denis Mondon ou son représentant



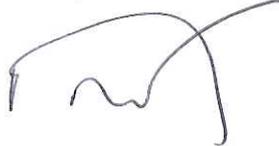
Le Président de la Caisse d'allocations familiales, M. Robert Fontaine ou son représentant



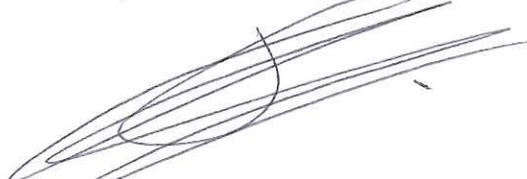
La Directrice de la Caisse d'allocations familiales, Mme Marie-Claire Laurent-Sanna ou son représentant



Le Directeur académique des Services de l'Éducation Nationale, M. Francis Morlet ou son représentant



La Directrice de l'Agence Régionale de Santé, Mme Véronique Wallon ou son représentant



Le Directeur territorial de l'Ain de Pôle emploi, M. Vincent Panisset ou son représentant

Vincent Panisset

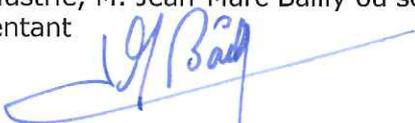


Le Directeur Régional de la Caisse des dépôts et consignations, M. Patrick François ou son représentant

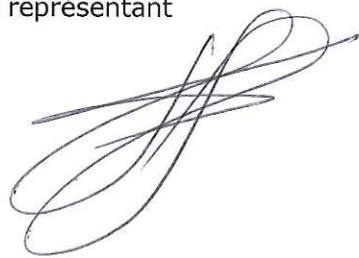


Le Président de la Chambre de Commerce et de l'Industrie, M. Jean-Marc Bailly ou son représentant

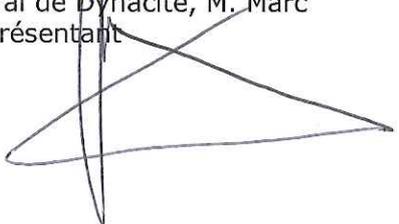
JM Bailly



Le Président de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de l'Ain, M. Pierre Cormoreche ou son représentant



Le Directeur général de Dynacité, M. Marc Gomez ou son représentant



Annexes

- I. Modalités de participation
 - A. Engagement de la Région Rhône-Alpes
 - B. Engagement de la Caisse des dépôts et de consignation

- II. Composition des groupes de travail thématiques
 - A. Réussite éducative
 - B. Cadre de vie et renouvellement urbain
 - C. Accès et prévention de la santé, Sport
 - D. Emploi, insertion, formation, création et soutien aux entreprises

I-Modalités de participation

A) Engagement de la Région Rhône-Alpes

En Rhône-Alpes, la politique de la ville s'est construite au fil des années sur un principe de coopération entre l'État, les collectivités locales, les institutions et les associations, réunis autour d'un même objectif de solidarité.

Cette action volontariste a permis de concourir à l'amélioration de la situation des habitants des quartiers fragiles et au développement équilibré du territoire. Mais les efforts doivent être poursuivis car dans un contexte économique et social tendu, certains territoires demeurent relégués, ailleurs la pauvreté se concentre dans quelques poches qui peinent à être résorbées, y compris hors des grandes zones urbaines.

Face aux situations d'inégalités sociales dans et entre les territoires, la Région Rhône-Alpes réaffirme des principes qui fondent la capacité à vivre ensemble dans notre République :

- la justice sociale visant une égalité d'accès aux droits et aux services,
- la sécurité nécessitant une prévention et un soutien à la vie associative,
- la lutte contre les discriminations,
- le renforcement des actions éducatives et l'accès à l'emploi par la formation
- la capacité d'action des habitants au sein des politiques communales et d'agglomération,
- la cohésion sociale, la mixité sociale et l'amélioration de la qualité de vie

La nécessité d'une vision à long terme

Aussi, le Contrat de plan État Région 2015-2020 réaffirme avec force l'engagement de Rhône-Alpes aux côtés de l'État et des collectivités territoriales, pour agir en faveur d'un développement social et urbain intégré dans ses territoires. Il confirme sa participation aux contrats de ville et au nouveau programme de renouvellement urbain au service d'un même projet de territoire.

Cette participation se réalisera en mobilisant :

- ses politiques sectorielles en matière notamment de formation continue, de formation initiale, de vie lycéenne de développement économique, d'habitat, de jeunesse, et de numérique. L'intervention au titre de la politique de la ville sera complémentaire aux dispositifs contractuels existants en matière d'emploi, de formation et d'aménagement du territoire.
- des crédits spécifiques visant la cohésion sociale pour les territoires repérés les plus fragiles
- des crédits spécifiques pour le renouvellement urbain qui seront fléchés sur les quartiers d'intérêt régional

La Région Rhône-Alpes est attentive à ce que les partenaires signataires mobilisent, coordonnent et adaptent leur droit commun au bénéfice des habitants.

Par ailleurs, la Région s'engage à faire converger son intervention et celles de l'Europe, par la mobilisation de crédits du FEDER et du FSE.

Un ciblage des territoires fragiles et sur lesquels les jeunes sont le plus en difficulté

En tant que chef de file en matière d'aménagement du territoire, la Région entend veiller à équilibrer son intervention à destination des territoires repérés comme fragiles et de ceux où les jeunes sont le plus en difficulté. En complémentarité avec celui de l'État, la Région a choisi d'ajouter à l'indicateur de pauvreté ceux du taux de chômage et de la sortie précoce du système scolaire des jeunes sur le territoire. Plus de 300 zones de fragilités ont ainsi été repérées en Rhône-Alpes. La Région fera par conséquent valoir cette analyse, actualisable en fonction des données disponibles, au travers des 38 contrats de ville dont elle sera signataire.

Des interventions en matière de cohésion sociale renforcées autour de 3 leviers majeurs

La Région concentrera ses moyens sur 3 axes d'intervention en lien avec ses compétences premières :

- l'insertion sociale et professionnelle des jeunes,

Cette thématique concerne les projets qui visent à permettre à un jeune d'accéder à un parcours professionnel ou de formation. L'insertion sociale doit donc être prise en compte dans sa dimension

systémique. Ainsi, les pratiques sociales et culturelles, la mobilité géographique, les relations avec la famille, la santé, la perception du monde du travail, sont autant de dimensions sur lesquelles peuvent porter des projets d'insertion sociale et professionnelle des jeunes. La Région est engagée dans le déploiement du dispositif de Programme de Réussite éducative (PRE) en direction des jeunes au-delà de 16 ans.

- l'amélioration du cadre de vie des habitants.

Il s'agit d'accompagner les actions qui contribuent au bon fonctionnement d'un quartier tant dans ses dimensions sociales qu'urbaines et environnementales, et à l'amélioration permanente des services rendus aux habitants. La mise en œuvre des clauses d'insertion dans les marchés publics et la participation des habitants seront des critères déterminants pour l'octroi des financements régionaux.

- l'innovation sociale

Les projets d'innovation sociale visent à apporter des réponses nouvelles à des besoins sociaux nouveaux ou mal satisfaits dans les conditions actuelles, en impliquant la participation et la coopération des acteurs concernés, notamment des utilisateurs et des usagers et en contribuant à la réalisation de plusieurs objectifs recherchés dans la politique de la ville (amélioration du pouvoir d'achat, sociabilité favorisant l'insertion et la mixité sociale, contribution à l'éducation, la formation, l'employabilité et l'emploi, le développement local durable...).

Pour accompagner l'innovation sociale et les démarches expérimentales, la Région souhaite notamment lancer chaque année un appel à manifestation d'intérêts.

La Région se réserve également la possibilité d'accompagner ponctuellement des actions de cohésion urbaine qui s'inscrivent dans les projets de territoire.

Chaque action prendra en compte des objectifs transversaux : développement durable, développement du pouvoir d'agir, objectifs communs avec l'État (lutte contre toutes les formes de discriminations, égalité femme/homme, jeunesse).

Une participation importante au volet régional du Nouveau Programme de Rénovation Urbaine (NPRU)

Au travers du NPRU, l'Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine (ANRU) poursuit sa politique initiée en 2004 en priorisant son intervention en direction de 15 sites d'intérêt national en Rhône-Alpes.

Par ailleurs, 8 sites ont été signalés par l'État comme projets d'intérêt régionaux, et doivent émerger au volet régional du Contrat de Plan État Région (CPER). La Région Rhône-Alpes a proposé aux représentants de l'État une liste de sites pouvant compléter ce volet régional.

La Région participera ainsi à la mise en œuvre opérationnelle des projets d'intérêt régional en leur réservant les crédits spécifiques dédiés au renouvellement urbain.

Des moyens dédiés à un engagement fort

145 M€ de crédits spécifiques seront mobilisés par Rhône-Alpes jusqu'en 2020 au titre de sa participation à la politique de cohésion sociale et urbaine :

106 M€ en faveur du volet régional du Nouveau Programme de Renouvellement Urbain

39 M€ au travers des Contrats de ville

auxquels s'ajoutent les crédits du droit commun et les fonds européens.

Enfin, la Région sera attentive à favoriser le développement et la mutualisation de l'ingénierie des territoires via la mobilisation des opérateurs et centres de ressources régionaux dédiés et la mise en œuvre d'une assistance à maîtrise d'ouvrage pour les territoires ayant peu de capacité en ingénierie ou entrants dans la géographie prioritaire.

B)Engagement de la Caisse des dépôts et consignation

La Caisse des Dépôts, acteur historique du logement social et de la politique de la ville et qui conduit des actions en faveur des quartiers prioritaires, apportera son concours financier et son appui technique à la mise en œuvre du contrat de ville de **Saint-Genis-Pouilly**.

Elle interviendra au titre de ses missions d'intérêt général pour le logement social, la **cohésion sociale et la solidarité**, pour le **développement et la compétitivité des territoires** et pour la **transition écologique et l'environnement**.

Dans ce cadre, la Caisse des Dépôts pourra intervenir en mobilisant son expertise et des moyens financiers sur ses fonds propres ainsi que des prêts du Fonds d'Épargne en privilégiant les volets économiques, urbains et logements du contrat de ville.

1/ En ce qui concerne le volet économique du contrat de ville, la mobilisation de la Caisse des Dépôts s'organisera autour de trois axes :

- l'accompagnement du développement économique des quartiers prioritaires,
- le développement des outils de cohésion sociale favorisant l'accès à l'emploi,
- les investissements immobiliers à vocation économique (immobilier commercial, immobilier de bureaux, immobilier d'entreprise...).

2/ En ce qui concerne le volet urbain du contrat de ville, la mobilisation de la Caisse des Dépôts privilégiera :

[D'une part] les missions d'ingénierie suivantes, sans que celles-ci soient limitativement listées :

- les études stratégiques (stratégie de développement économique, attractivité du territoire, diversification de l'habitat, stratégies énergétiques...);
- les études préalables et pré-opérationnelles (diagnostics économiques, diagnostics de l'habitat privé, diagnostics environnementaux, études de faisabilité, études gestion des ressources...);
- les actions d'aide à la maîtrise d'ouvrage de la direction de projet (OPCU, AMO financière, AMO développement durable, évaluations...).

[D'autre part] les prêts sur fonds d'épargne pour le financement des opérations d'aménagement et d'équipement urbains des quartiers :

- construction, acquisition ou réhabilitation d'équipements publics (notamment bâtiments scolaires, à vocation culturelle, sportive, sociale, administrative...), infrastructures, aménagements et requalification des espaces publics concourant au projet urbain des quartiers ;
- opérations de requalification économique contribuant à la revitalisation économique (commerces, bureaux...).

3/ En ce qui concerne le volet logement, l'ensemble des prêts sur fonds d'épargne pour le logement social sera mobilisé afin de financer la démolition/construction, la réhabilitation et la résidentialisation d'immeubles. Sous certaines conditions, la CDC pourra également financer les copropriétés dégradées.

Les modalités d'intervention de la Caisse des Dépôts seront précisées dans des conventions à signer entre la Caisse des Dépôts et les différents intervenants concernés (collectivités territoriales, bailleurs, Établissements publics...) et ce, sous réserve de l'accord des comités d'engagement compétents.

II-Composition des groupes de travail thématiques

A) Groupe thématique : Réussite éducative

Collectivités locales	Ville Communauté de communes Conseil départemental
Services de l'État	Direction départementale de la cohésion sociale (participation exceptionnelle en fonction des enjeux stratégiques) Inspection académique Direction des services départementaux de l'Éducation nationale
Associations et partenaires locaux	Caisse d'allocations familiales Caisse Primaire d'assurance maladie Groupe scolaire Bobby Lapointe, Lion, du Jura Collège Jacques Prévert DIRE (dépendance, information, réflexion, écoute) ADSEA (association départementale pour la sauvegarde de l'enfant à l'adulte) ECRIT 01 (centre de ressource illettrisme) La Chenaillette Centre de loisirs La crèche « les pitchouns »

B) Groupe thématique : Cadre de vie et renouvellement urbain

Collectivités locales	Ville Communauté de communes
Services de l'État	Direction départementale de la cohésion sociale (participation exceptionnelle en fonction des enjeux stratégiques) Direction départementale des territoires Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie Gendarmerie Caisse des dépôts et consignations
Associations et partenaires locaux	Bailleurs : Dynacité et Semcoda Copropriétés ADSEA (association départementale pour la sauvegarde de l'enfant à l'adulte) Ni Pute Ni Soumise CIDFF (centre d'information sur les droits des femmes et des familles)

C) Groupe thématique : Accès et prévention de la santé, Sport

Collectivités locales	Ville Communauté de communes Conseil départemental
Services de l'État	Agence régionale de santé Direction départementale de la cohésion sociale (participation exceptionnelle en fonction des enjeux stratégiques)
Associations et partenaires locaux	Caisse d'allocations familiales Caisse primaire d'assurance maladie Point Accueil Solidarité Caisse d'assurance retraite et de santé au travail Association Gessienne d'Insertion par le Travail des personnes Handicapées Association Départementale d'Aide aux Personnes de l'Ain Groupe d'Entraide Mutuelle pour des personnes en situation de handicap psychique ECLAT association de personnes handicapées Alcoolique anonyme intergroupe Restos du cœur La Cimade DIRE (dépendance, information, réflexion, écoute) ADSEA (association départementale pour la sauvegarde de l'enfant à l'adulte) Associations sportives Centre de soin d'accueil et de prévention des addictions Saliba Centre de distribution méthadone

D)Groupe thématique : Emploi – Insertion – Formation – Création et soutien aux entreprises

Collectivités locales	Ville Communauté de communes Conseil départemental
Services de l'État	Chambre du commerce et de l'industrie Direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi Chambre des métiers et de l'artisanat
Associations et partenaires locaux	Pôle emploi Mission locale Employeurs Alfa3a Groupe Solid'Aire AGCR (atelier gessien collecte et recyclage) EJA (entreprise des jeunes et adultes de l'Ain) Manpower ADECCO Ainterim IFRA Lycée international de Ferney-Voltaire Bailleurs sociaux Auto-écoles des communes

